L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 27 numéro 6, 10 février 2012

Dans nos pages cette semaine



La classe de 1ère et 2e année de Sophie Payeur, est fière de présenter leurs créations, Ragnarök, le dragon du conte collectif, qui a pris différentes formes, au fil de l'imagination des élèves. (Photo : Virginie Bouchard)

Bilinguisme au Canada

Une étude qui sème la controverse

Par Pascale Castonguay

OTTAWA — Alors que les rumeurs selon lesquelles les services en français seront la cible des compressions financières annoncées par le gouvernement conservateur vont bon train, l'Institut Fraser a publié la semaine dernière l'étude *Official Language Policies of the Canadian Provinces – Costs and Benefits in 2006* qui ajoute de l'eau au moulin des détracteurs du bilinguisme canadien.

Malgré le sujet de l'étude, celle-ci a été publiée uniquement en anglais. Quoique ce soit l'Institut Fraser qui ait choisi de publier ce document en anglais seulement, le professeur de l'Université de Montréal, François Vaillancourt, qui a contribué à l'étude, n'y voyait pas d'inconvénient puisque c'est un organisme privé.

Pour le porte-parole néo-démocrate sur les langues officielles, Yvon Godin, « c'est aberrant de voir des rapports comme ça ». Selon celui-ci, ce n'est pas la première fois que l'Institut Fraser affiche ses couleurs par rapport au bilinguisme. « Pour eux, les francophones représentent un fardeau. »

Étant donné qu'une grande partie des dépenses provinciales associées aux services en français relève de l'éducation, l'étude en fait état. Par exemple, en lisant le cas des investissements en éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick, la seule province officiellement bilingue, qui compte une université et des collèges communautaires de langue française, on découvre un scénario démontrant l'épargne que la province récupérerait si ces institutions fonctionnaient en anglais. « Si tous les étudiants francophones demeurent des étudiants, mais qu'ils étudient maintenant en anglais, les coûts supplémentaires pour l'éducation en français [691 $ par étudiant francophone selon l'étude] seront réduits à zéro. Si tous étudiants francophones abandonnent leurs études, les coûts supplémentaires seront réduits à zéro aussi; bien sûr, les retombées à long terme ne sont pas les mêmes, mais nous les ignorons dans le cas présent », peut-on lire dans l'étude à la page 90.

« Que ce soit en anglais ou en français, il va quand même falloir payer pour éduquer les francophones. C'est le prix à payer pour reconnaître les deux peuples fondateurs au Canada, poursuit M. Godin. Si les anglophones parlaient en français, ce ne serait pas un problème. »

Impact

La publication de ce rapport qui arrive quelques semaines à peine avant le dépôt du budget fédéral, dans lequel il a été annoncé que des compressions financières de l'ordre de 4 milliards $ sont à prévoir, n'encourage en rien les défenseurs des droits des francophones. « On le voit déjà que le français n'est pas une priorité », affirme le député d'Acadie-Bathurst en faisant référence à la mise à pied de 190 professeurs de langue et à la privatisation de toute formation linguistique future à la fonction publique fédérale annoncée le 19 janvier dernier.

Toutefois, on affirme que la publication du document n'est due qu'au fait que l'étude était prête à être rendue publique. « Comme ce sont des dépenses provinciales, le budget fédéral a peu à voir avec ces choix », explique l'un des quatre auteurs de cette étude, François Vaillancourt. Ce dernier reconnaît que l'étude ne recommande pas que la part du gouvernement canadien envers le bilinguisme soit réduite, mais conclut que la décision d'adopter ou non une formule d'utilisateur-payeur est entre les mains des provinces.

« Ce qui me frappe dans la discussion qui entoure la publication du rapport

Étude
Suite en page 2

Étude

Suite de la une

de l'Institut Fraser, c'est que ça n'a pas fait scandale. Tout le monde l'a perçu pour ce que c'est, soit des gens qui sont déjà férocement contre l'idée de la dualité linguistique, mentionne le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, le 23 janvier lors du lancement d'un livre sur les 40 ans des politiques de langue officielle au Canada. Si on accepte ces chiffres, ceux-ci démontrent d'une certaine façon l'engagement de certaines provinces pour la minorité francophone. »

Soulignons que la Fédération des communautés francophones et acadienne a choisi de ne pas commenter la publication de ce rapport.

Enquête sur la vitalité linguistique

Des organismes invisibles aux yeux des francophones

Pascale Castonguay

OTTAWA — Une moyenne de 56 % des francophones en situation minoritaire au Canada ignore l'existence d'organismes francophones dans leur province. Si les territoires font bonne figure avec le plus bas taux, soit 32 % des francophones qui ne connaissent pas d'organismes francophones, c'est en Alberta que ça fait le plus mal, où ce chiffre atteint 66 %.

Tirées de l'enquête postcensitaire sur la vitalité linguistique des communautés de langues officielles en situation minoritaire de 2006, ces données font partie d'une analyse qui vise à mieux comprendre l'engagement social des francophones et des anglophones en milieu minoritaire. Soulignons qu'elles portent sur un total de 20 067 répondants. Éric Forges et Christophe Traisnel, qui signent le rapport de recherche, ne sont pas en mesure d'expliquer la signification de ces chiffres. « Là, ce qu'on a fait, c'est toute une série de constats, mais on ne les comprend pas encore », précise le directeur adjoint et chercheur de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Éric Forgues.

Quoique les données aient été présentées pour la première fois le 24 janvier dernier devant les 25 personnes présentes à la conférence organisée à l'Université d'Ottawa par Les savoirs de la gouvernance communautaire, la deuxième phase de cette recherche est déjà en cours. L'objectif de la seconde phase est de cerner les facteurs principaux qui agissent sur l'engagement au sein des organismes de promotion linguistique. « On teste des croisements entre différentes variables pour essayer de comprendre l'engagement dans des organismes de promotion linguistique en français, explique-t-il. Ça va nous permettre d'expliquer un peu ce qu'on observe. »

Si les résultats de la seconde phase sont attendus pour le printemps, on peut quand même observer certaines tendances. « Pour les intervenants, ça peut être utile de voir qu'il y a un pourcentage quand même assez élevé de gens qui ne connaissent pas l'existence d'organismes francophones, ce qui veut dire qu'il y a un travail à faire pour essayer de se faire connaître et de toucher la population. Cela a quand même son utilité. »

D'ailleurs, la discussion qui a suivi la présentation des données contribuera à l'analyse entamée pour expliquer ce qu'il ressort de cette recherche. « La discussion a permis de nuancer les hypothèses à vérifier et d'apporter de nouvelles perspectives, ce qui enrichit l'analyse », poursuit M. Forgues.

Cette étude qui comporte deux volets, francophone et anglophone, permet de cibler certaines différences entre l'engagement des deux groupes linguistiques au Canada. « Pour les anglophones, c'est beaucoup plus facile de s'engager en anglais que pour les francophones. Toutefois, ils ne vont pas nécessairement s'engager dans des organismes de promotion linguistique. Contrairement au côté francophone, où les taux sont beaucoup plus élevés, environ le double. Cela montre que ce n'est pas un enjeu pour les anglophones, du moins pas aussi important que du côté des francophones. »

Pour consulter le rapport complet de la première phase, visitez le http://www.icrml.ca/.



En collaboration avec Radio Taïga

Augmentation du coût de l'eau à Hay River

Le conseil municipal de Hay River a adopté une motion visant à augmenter les tarifs d'eau de 4 %.

Les résidents qui utilisent l'eau acheminée par les tuyaux paieront maintenant 19,77 $ par 1000 gallons alors que ceux qui reçoivent l'eau par camion verront le tarif augmenter à 37,07 $ par 1000 gallons.

Selon le conseiller Kevin Wallington, c'était une hausse nécessaire pour les besoins du budget puisque c'est la seule augmentation cette année.

Par ailleurs, le conseil municipal de Hay River a aussi appris que les 5,2 millions de dollars annoncés pour la construction d'une nouvelle caserne d'incendie sont beaucoup plus élevés qu'ailleurs au pays.

Pour des installations très similaires, la municipalité de Manning en Alberta a fait construire une caserne pour 2,5 millions de dollars.

Le conseil municipal a décidé de revoir sa proposition afin de trouver une avenue possiblement moins coûteuse.

Le gouvernement territorial compte offrir de nouveaux baux de chalets autour de Yellowknife

Le ministère des Affaires municipales et communautaires des Territoires du Nord-Ouest a tenu une rencontre publique le 1er février au sujet des plans autour des lacs Jackson, Bantin, Prosperous et Walsh.

Le ministère considère offrir 35 nouveaux baux autour des lacs Walsh et Bantin et permettre 17 emplacements de jour.

Toutefois, les résidents actuels ont souligné que le gouvernement se doit de rendre l'accès plus facile aux chalets puisqu'il n'entend pas construire de quai ou de stationnement.

Le ministère des Affaires municipales et communautaires indique que cela est impossible puisque cet espace n'est pas un parc territorial.

La Nation dénée n'a d'ailleurs pas encore été consultée pour ce projet.

La chasse au caribou fait l'objet d'une poursuite

L'alliance North Slave Metis a décidé de poursuivre en cour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest au sujet de la question de la chasse au caribou.

L'alliance revendique l'exclusion des chasseurs métis de la chasse aux caribous de Bathurst, clamant que le gouvernement fait preuve de discrimination alors que certains autres groupes autochtones peuvent chasser avec limitation.

Le président Bill Enge affirme que son organisme tente d'obtenir ce privilège, mais sans succès, depuis plus de deux ans.

Bill Enge avoue en avoir assez de revendiquer ses droits et espère que le gouvernement entendra enfin leur rendre justice.

Plainte contre Michael Miltenberger

La Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest a accepté de revoir la plainte de Gabrielle Landrie contre le député de Thebacha et ministre des Finances, Michael Miltenberger.

Ce dernier aurait demandé à l'étudiant transgenre de quitter le Collège Aurora de Fort Smith, lors de la visite du Gouverneur général, en décembre dernier.

Gabrielle Landrie s'est alors sentie blessée et humiliée et a décidé de porter plainte.

Le député et ministre a jusqu'au 22 février pour répondre devant la Commission à la plainte portée contre lui.

Aide humanitaire

Collecte de lunettes à l'école Boréale

Les élèves de 3e et 4e année de l'école francophone ont à cœur de s'impliquer dans la communauté. Cette fois-ci, ils étendent leur générosité jusqu'aux Philippines.

Virginie Bouchard

Le bénévolat est une partie intégrante du programme d'enseignement à l'école Boréale. Les jeunes de 3e et 4e année de la classe de Jessica Gilbert ont eu l'occasion de faire des actions pour le bien de la communauté. D'abord, en début d'année scolaire, ils ont ramassé des déchets sur le terrain d'athlétisme.

Il y a deux semaines, la classe a lancé une campagne pour collecter des lunettes usagées. « C'est une bonne chose pour la collectivité. J'avais déjà vu des endroits où l'on faisait la même chose », mentionne Jessica Gilbert, enseignante. Elle a donc inscrit son groupe à un projet de la Third World Eye Care Society.

Cet organisme, basé en Colombie-Britannique, ramasse les vieilles lunettes, les nettoie, les stérilise et les analyse. Par la suite, une équipe d'ophtalmologistes et de bénévoles parcourt certains pays sous-développés pour distribuer les nouvelles montures. Sur place, des examens de la vue et des ajustements sont faits. « C'est fantastique de ramasser des lunettes pour ceux qui n'en ont pas », s'écrie Lauren.



L'enseignante Jessica Gilbert entourée de ses élèves de 3e et 4e année, tous fiers de leurs affiches. (Photo : Virginie Bouchard)

Redonner la vue

Déjà, plus d'une centaine de pays ont reçu l'aide de la Third World Eye Care Society, dont le Kenya, le Vietnam, l'Éthiopie, le Guatemala et le Pérou. Pour la prochaine expédition, ce sera les Philippines. Les élèves terminent à peine les affiches, qu'ils installeront à l'école Boréale, mais aussi dans les supermarchés et les banques de Hay River. Remplies de couleur, elles visent à attirer l'attention. « Là, on finalise nos affiches. On s'est donné deux mois pour accomplir notre projet. Notre objet est de récolter 150 paires de lunettes », précise l'enseignante. Toutes les montures doivent être déposées à l'école Boréale. Certaines pancartes seront également réalisées en anglais, dans la classe de Mme Kim Ivanko. « Cela aide la communauté. C'est amusant et après on se sent bien dans notre cœur », ajoute Jack.

Néanmoins, l'enseignante a confié avoir dû expliquer en profondeur à ses élèves que quelqu'un qui a besoin de lunettes n'est pas nécessairement pauvre. Plusieurs régions éloignées, un peu comme aux Territoires du Nord-Ouest, ne peuvent bénéficier des services d'un optométriste de façon permanente. C'est pourquoi la Third World Eye Care Society s'y rend pour des projets de santé oculaire.

Les lunettes usagées devront être apportées à l'école Boréale, à la classe de Mme Gilbert.

Éditorial


Alain Bessette

Appui aux élèves

Régulièrement, le journal L'Aquilon ouvre ses pages aux jeunes élèves des TNO. Cette semaine, c'est l'école Saint-Joseph qui vous offre un article préparé par les élèves eux-mêmes (Page 6). Et on nous a avisé qu'il y aura d'autres excellents articles en provenance de cette belle petite école de la rue Range Lake. D'ici quelques semaines, ce sera également au tour de l'école Boréale de se joindre à l'initiative.

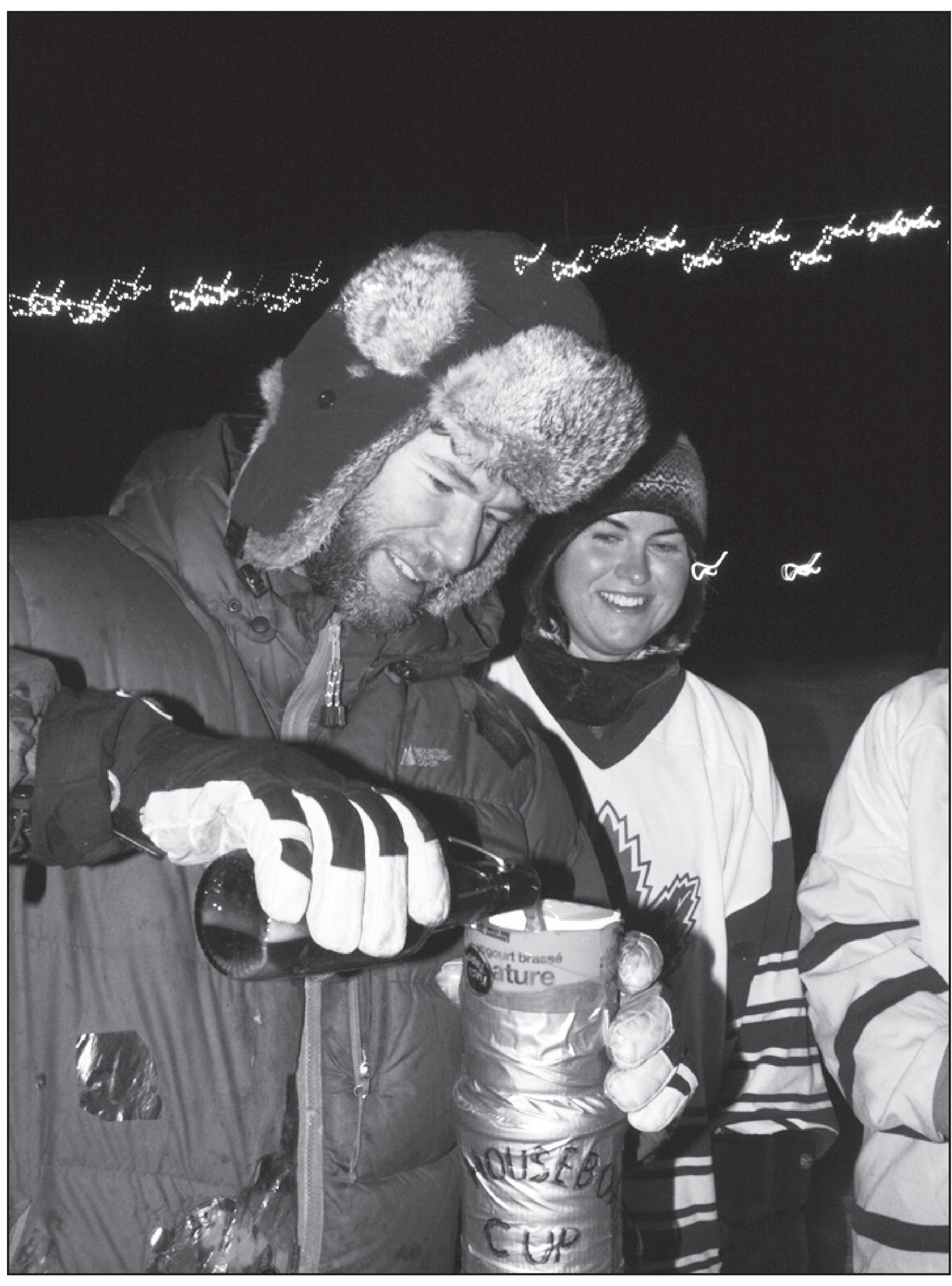
Il est important de reconnaître l'effort des jeunes apprenants de la langue française, qu'ils soient francophones ou pas. Et la meilleure forme de reconnaissance est de publier fièrement le résultat de plusieurs heures de travail.

Avec l'aide des professeurs et de leurs assistants, les élèves vont s'emparer des claviers et des appareils photos pour partager avec vous des événements qui les intéressent.

Notre façon à nous de soutenir ces efforts, c'est de les rendre publics, de les imprimer dans nos pages et de montrer à tous que la langue française se retrouve partout, pas seulement dans des livres.

Et qui sait? Peut-être un jour cet effort de communication écrite incitera peut-être un jeune à se lancer dans une production littéraire encore plus avancée ou encore à devenir un collaborateur fréquent du journal.

Bonne lecture!



Craig Scott verse de la bière artisanale dans la coupe du tournoi de hockey de la baie de Yellowknife (Article en page 7). (Photo : Maxence Jaillet)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Charles-Antoine Bélair et Virginie Bouchard
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Lettre ouverte

Du civisme et de la responsabilité

J'ai longtemps été administrateur de *L'Aquilon* et j'en suis très fier! J'invite mes concitoyens à faire de même et à investir de leur temps pour le développement de leur communauté et de ses institutions. J'ai beaucoup de respect pour les nombreux artisans qui, au cours des années, ont participé à cette publication qui me tient à coeur. Je voudrais cependant attirer l'attention des lecteurs du journal sur plusieurs inexactitudes factuelles parues dans l'article à la une du 2 février 2012, erreurs qui risquent de miner la réputation de la Fédération franco-ténoise et de ses employés.

- M. Francis Lemieux a cessé d'être employé par la FFT en janvier 2011. Il n'a donc jamais pu faire de remarque au sujet de la gouvernance du Collège des Territoires du Nord-Ouest à l'été 2011 à qui que ce soit. De plus, les questions de gouvernance relèvent exclusivement des administrateurs d'une organisation, comme chacun sait, et non de ses employés.

- Il n'y a jamais eu de vacuum à la direction générale de la FFT. M. Léo-Paul Provencher, qui avait été en poste pendant huit ans, a assuré l'intérim durant les mois qui ont précédé l'embauche de Mme Claire Beaubien (février à août 2011). M. Provencher est un homme intègre et talentueux qui a d'ailleurs reçu le prix Boréal de la Fédération des communautés francophones et acadienne pour l'excellence de son apport à la francophonie canadienne.

- Mme Sylvie Carignan, l'adjointe administrative de la FFT, est toujours en poste. C'est une employée compétente et dévouée qui s'acquitte consciencieusement des tâches qui lui sont données.

- J'ai publiquement affirmé dans l'édition de *L'Aquilon* du 8 décembre 2011 que le Collège avait un déficit accumulé d'environ 25 000 $ sur les trois dernières années et que la FFT n'avait ni le devoir ni la capacité d'éponger ce déficit.

- Les statuts de la FFT sont clairs : il s'agit d'un organisme qui représente la communauté (son rôle politique) et met sur pied les institutions nécessaires à son épanouissement (comme le CDÉTNO et le Collège, par exemple). La FFT a toujours rempli ces deux aspects de son mandat avec succès et continuera à le faire.

- Le Collège est un organisme membre de la FFT qui est constitué d'un CA autonome depuis la fin novembre 2011 et dans lequel je ne siège pas.

Les administrateurs de la FFT sont des gens comme vous et moi, des bénévoles qui donnent leurs mardis soirs et leurs samedis après-midi pour la défense des droits constitutionnels que nos pères et mères ont acquis au prix le plus fort. Ces gens-là font bouger les choses dans leur communauté. Non seulement font-ils preuve de civisme et de générosité par leur engagement quotidien, mais aussi d'un important sens des responsabilités en acceptant d'occuper un poste d'imputabilité dans un conseil d'administration.

À la FFT, nous croyons que régler nos désaccords à l'égard d'autres bénévoles par l'intermédiaire des médias est futile, mesquin et contre-productif. Nous gardons nos critiques publiques pour les responsables politiques élus et rémunérés, comme il se doit. C'est la raison pour laquelle nos partenaires communautaires nous respectent. C'est aussi la raison pour laquelle nous obtenons le soutien de la communauté francophone et recevons le privilège de prendre la parole en son nom.

Richard Létourneau
Président
Fédération franco-ténoise

Chronique techno

La iTV commence à faire jaser

Simon Forgues - ARC du Canada

Selon le site CNET France, qui cite le quotidien *The Globe & Mail*, les deux entreprises canadiennes Rogers et Bell auraient reçu un prototype de l'iTV, la toute première télévision Apple.

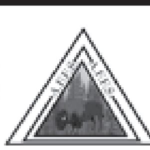
Le but, toujours selon le site Web, serait d'évaluer la possibilité de tisser un partenariat sur la vente de contenus. On sait qu'en plus d'être des fournisseurs d'accès Internet, de télévision et de téléphonie cellulaire, Rogers et Bell possèdent aussi des chaînes de télévision qui produisent du contenu. L'alliance entre distribution et production serait donc pour ainsi dire toute naturelle.

Selon une source anonyme que cite *The Globe and Mail*, Rogers et Bell disposeraient chacune d'un exemplaire de ce téléviseur de nouvelle génération qu'on appelle pour l'instant l'iTV.

Apple chercherait apparemment un ou plusieurs partenaires qui possèdent la technologie sans fil et des capacités réseau. Rogers et Bell sont déjà liées à Apple pour la vente de l'iPhone en territoire canadien. Sachant qu'Apple tente de s'associer à des entreprises similaires au pays, il y a donc fort à parier que d'autres entreprises semblables à l'étranger seront elles aussi sur les rangs pour une commercialisation éventuelle de ce téléviseur imaginé par Steve Jobs, de son vivant.

Échos du réseau








Yellowknife

Tango Boréal SOUPER-- SPECTACLE
LE 17 FEVRIER 2012
Parfait pour un tête-à-tête romantique, Tango Boréal, c'est l'émotion, la séduction, la fougue et la virtuosité. Une invitation à découvrir l'univers du tango par le bandonéon, un instrument tout aussi mélancolique que romantique.
Découvrez-les maintenant http://www.pampablues.com/fr/
et procurez-vous vos billets à la maison bleue, sans plus attendre !
Les 17 et 18 mars, au festival du Snowking, la francophonie sera à la fête : danse, exposition, concert, rallye, repas, film, musique, tire d'érable…
Notez aussi que nos bureaux seront fermés du 16 décembre au 2 janvier inclusivement.

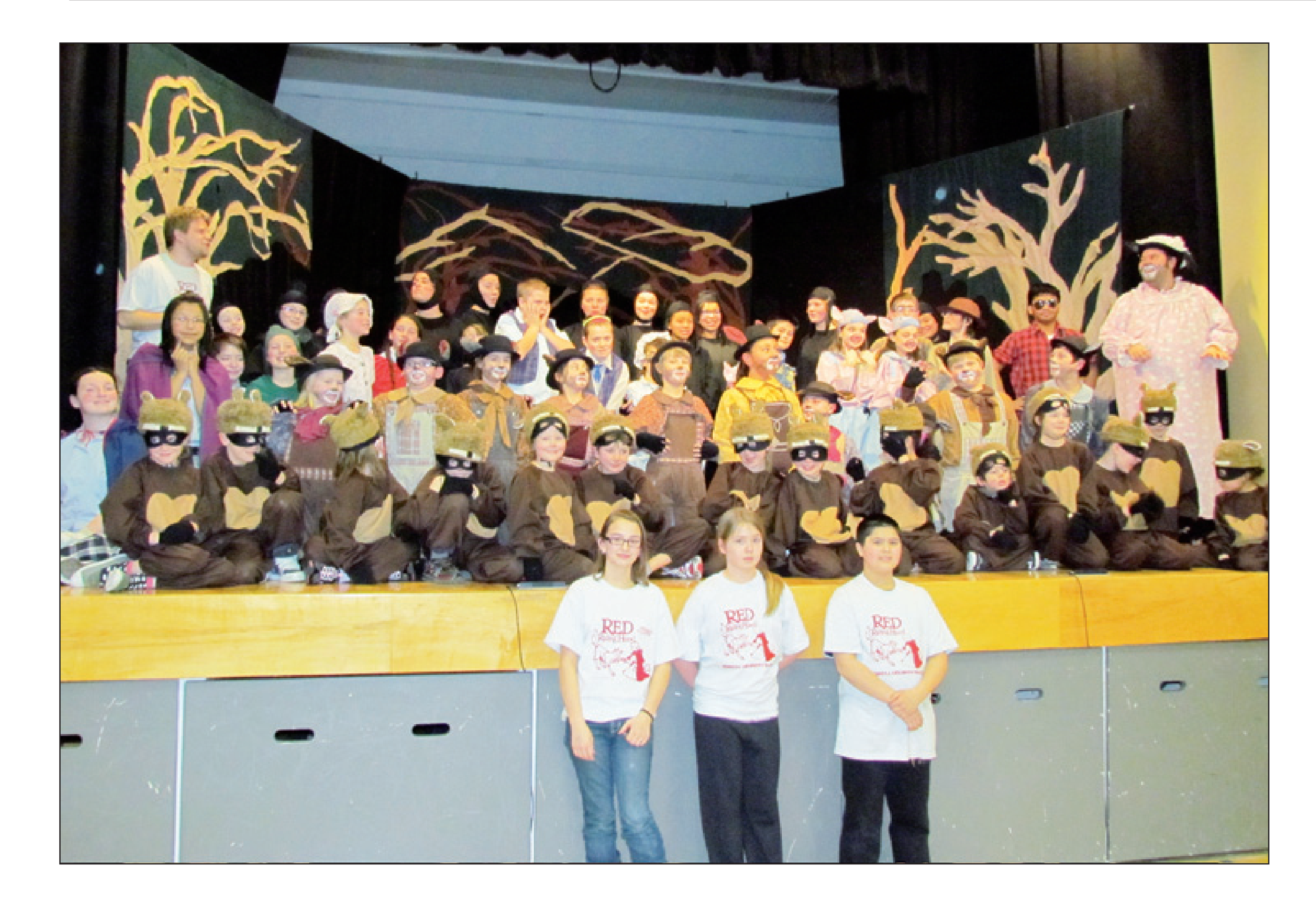
Ateliers en tourisme francophone
L'intérêt des francophones pour le Nord va croissant. C'est pourquoi le CDÉTNO offrira des ateliers de formation à Hay River, Fort Smith et Inuvik pour aider les opérateurs touristiques à percer ce vaste marché.
Durant cette séance d'information nous vous présenterons : qui sont les touristes francophones, comment adapter son produit au march, des stratégies marketing et promotionnelles et des services du CDÉTNO qui font une différence pour vous
La séance d'information gratuite d'une durée de 90 minutes sera présentée à Hay River le 1er février, à Fort Smith le 2 février et à Inuvik le 15 février. Réservez votre place dès aujourd'hui en contactant Hatim au 867.873.5962 poste 1 ou par courriel à tourisme@cdetno.com

Hay River

- Activités de francisation tous les lundis et mercredis de 19 h à 21 h au local de l'Association.
- Baignade avec musique francophone, commençant le 13 octobre, tous les jeudis de 19 h à 20 h, à la piscine.
- Les mercredis matins de 7 h 30 à 9 h 30 Halte à Café Francophone et petite patisserie cuite sur place à contribution volontaire de 1 $ suggérée. Une initiative de Virginie Bouchard. Apportez votre tasse de transport.



aquilon@internorth.com



La troupe ayant produit la pièce de théâtre à l'école Saint-Joseph

Journalistes en herbe

Une pièce extraordinaire à l'école Saint-Joseph!

Par : Les Écrivains Super Journalistes de St-Joe's

Pendant la semaine du 30 janvier au 3 février, les élèves de l'école Saint-Joseph ont relevé un défi extraordinaire. En seulement cinq jours, 61 des élèves ont participé à la préparation et la présentation de la pièce de théâtre *Red Riding Hood* avec l'aide d'Éric et de Steven de Children Missoula Theater.

Le lundi matin, 149 enfants de la maternelle à la 8e année ont participé aux auditions pour la pièce. Anna MacCara a participé aux auditions : « Il y avait beaucoup de personnes dans le gymnase. Ils nous ont fait répéter des phrases et ils ont choisi qui allait jouer les rôles ». La majorité des élèves étaient nerveux et excités, mais étaient déterminés à avoir un rôle même s'ils avaient peur. Beaucoup étaient tristes de ne pas avoir pas été choisis pour un rôle.

Ensuite, pendant la semaine, les élèves ont répété jusqu'à trois heures par jour. « Les répétitions étaient longues et difficiles, il fallait apprendre les mots et les nouvelles chansons. Éric et Steven nous ont aidés. C'était vraiment amusant! », nous dit Jackie Ramirez, qui a été choisie pour jouer une des ombres.

Lucas Youmans, qui a été spectateur, raconte : « C'est l'histoire du Petit Chaperon rouge, mais racontée d'une différente façon. C'était bon avec des parties drôles mais parfois c'était mélangeant! »

Environ 800 billets ont été vendus, en tout, pour les trois représentations.

Madame Gillian Dawe-Taylor, directrice de l'école, nous dit : « C'est la première fois depuis cinq ans qu'on monte une grosse pièce de théâtre. »

Notre journaliste, Adithi Balaji, conclut : « C'était intéressant. Il y avait beaucoup de musique. C'est une bonne expérience pour les élèves. »

« J'espère qu'il y aura une autre pièce l'an prochain! » nous disent Emma Cummings et Cassandra Rogers.

Concours Histoires collectives

Un dragon aux TNO

Pour les 20 ans de la Semaine nationale de la francophonie, l'Association canadienne d'éducation de la langue française (ACELF) organise un concours d'histoires collectives. L'école Boréale et un dragon y participent.

Virginie Bouchard

Histoires collectives est un concours à l'échelle nationale qui s'adresse à tous les niveaux scolaires. Quatre auteurs francophones écrivent une introduction et les élèves de partout au Canada doivent poursuivre l'histoire du développement à la conclusion. Cette année, Martine Noël-Maw, Bryan Perro, Jean Fahmy et Diane Carmel Léger sont les collaborateurs. Plusieurs prix sont associés au concours, dont la visite d'un des auteurs à l'école gagnante.

L'aide-enseignante de l'école Boréale, Édith Vachon-Raymond a décidé de tenter l'expérience avec les élèves de 1ère et 2e année : « Nous avons participé à la deuxième partie du concours. J'ai choisi le développement qu'avait fait une classe de première année du Nouveau-Brunswick puisque Mme Sophie Payeur, l'enseignante, est native de cette région ».

Durant l'activité de monitorat, l'aide-enseignante a d'abord lu l'introduction, écrite par Bryan Perro, du récit. On y décrit un dragon, Ragnarök et un chasseur qui doit lui offrir une pièce d'or mortelle. « J'ai dû expliquer aux enfants les nouveaux mots et par la suite, je leur ai demandé de dessiner leur vision du dragon », explique Édith Vachon-Raymond.

Enfin, les élèves ont tous contribué à la poursuite du récit, en y ajoutant leurs phrases. « C'est vraiment intéressant de voir à quel point ils ont de l'imagination. Cela les stimulait beaucoup et l'activité a été plus facile que je le pensais », mentionne-t-elle.

S'ouvrir à la culture des contes



La prochaine étape des Histoires collectives, la conclusion, aura lieu du 13 février au 13 mars prochains et les élèves de 1ère et 2e année comptent bien y participer. Jusqu'à maintenant, le concours a attiré plus de 80 histoires écrites par des élèves francophones. « C'est une bonne façon de réseauter indirectement avec le reste du Canada. Le but n'est pas de gagner, mais de participer à quelque chose avec d'autres Canadiens français », ajoute l'aide-enseignante. Le défi narratif a également donné l'idée à Édith Vachon-Raymond d'inventer une grande histoire dans laquelle chacun aurait son personnage qu'il aurait créé, à la *Alice au pays des merveilles*. « C'est important de connaître la culture francophone par ses contes traditionnels. C'est différent des histoires de Dora l'exploratrice », explique-t-elle. Cette dernière recherche d'autres projets de ce genre pour motiver les élèves. Elle a d'ailleurs déjà commencé un livre avec les enfants de la maternelle. Qui sait, un futur Bryan Perro sortira peut-être de l'école Boréale un jour?

Vie nordique

Une coupe aussi insolite que sa communauté

Le tournoi de hockey organisé par la communauté des maisons bateaux de Yellowknife a rempli le filet de ses objectifs : bonne humeur, esprit sportif et activité extérieure.



Maxence Jaillet

Les résidents des maisons bateaux de Yellowknife peuvent se targuer de profiter de leur patinoire extérieure sur une période de cinq mois. Craig Scott, qui se charge de l'entretenir, avance que « la première partie se joue normalement vers le 15 novembre, et on termine au début ou au milieu du mois d'avril […], alors c'est probablement la plus longue saison sur une patinoire extérieure que l'on peut avoir en Amérique du Nord. »

Il n'en faut pas plus pour décrire la fierté qui habite les *houseboaters* de venir se disputer la coupe de ce tournoi de hockey joué sur l'épaisse glace du Grand lac des Esclaves. Ne portant pas attention au -20 degrés Celsius, les équipes se regroupent et se découvrent alors que leur composition a été tirée au sort à la suite de l'inscription des joueurs par l'entremise d'Internet. Les immanquables retardataires sont ajoutés et en ce 21 janvier, tout semble s'ajuster : six équipes de six. Les règles sont simples : pas de lancer frappé, de contact ou de manque d'esprit sportif. La compétition pour ces 36 hockeyeuses et hockeyeurs de niveaux bien différents pourrait se résumer au plaisir du jeu, mais il faut une équipe pour soulever cette coupe confectionnée et remise en jeu depuis 2003. Craig Scott l'exprime ainsi : « Ici c'est désorganisé, c'est facile, il y a tous les niveaux, du débutant au très bon, et tout le monde est capable de jouer ensemble, c'est pas mal unique. »

On joue à quatre sur la glace, un gardien et un remplaçant. Les équipes changent de côté après une période, la partie en compte deux de 10 minutes. En tout, le tournoi durera de 11 h à 18 h, et toutes les équipes auront joué quatre joutes chacune. Lorsqu'une équipe gagne, elle fournit un arbitre pour la prochaine partie et les joueurs changent leur bâton pour une pelle et raclent la glace rapidement. La neige est déversée de l'autre bord des rambardes de contreplaqué et les plus grosses craques dans la glace sont remplies avec l'eau du lac puisée au bord de la patinoire. Si le tournoi a commencé à la lueur du jour, c'est juste avant le match pour la troisième place que les lumières extérieures s'allument. Un projecteur central, des lumières de Noël qui traversent la patinoire, et deux projecteurs derrière les buts fonctionnent grâce à un générateur. Le vestiaire se situe dans la maison bateau de la famille Scott et la chaleur du poêle à bois, les boissons chaudes et la nourriture sont là pour tout le monde.

Durant la finale ce que l'on entend à l'extérieur, ce sont les encouragements, le crépitement du feu de camp et les bruits du jeu. La dernière période s'achève sur un score de 4 à 3 et quelques hurlements de joie, alors que pour chacun des membres de l'équipe gagnante c'est la première fois qu'ils remportent cette coupe. Cette dernière est vite remplie d'une bière artisanale qui va désaltérer les joueurs. Un dernier nettoyage de la glace, les gens partent manger des hamburgers de poisson sur une autre maison bateau, le filet reste vide, les lumières allumées.

Sports

Saison terminée pour Michael Gilday

Le patineur de vitesse de Yellowknife, Michael Gilday, a vu sa saison prendre fin le mardi 31 janvier 2012.

Charles-Antoine Bélair

Après de brillantes performances lors des récentes compétitions, la saison du patineur de vitesse Michael Gilday est terminée.

L'athlète de Yellowknife était à Moscou, en Russie, durant la semaine, en vue de la cinquième Coupe du monde.

Lors d'un entrainement, son patin a frappé une plaque de glace, lui faisant perdre l'équilibre.

Dans sa chute, il a atterri sur les coussins amortissants et aurait subi une fracture de l'épaule.

La blessure n'était pas assez grave pour nécessiter une intervention chirurgicale, mais NWT Speed Skating a confirmé que Michael Gilday serait à l'écart des compétitions jusqu'à la fin de la saison.

Sur son compte Twitter, le patineur de 24 ans affirme ne pas avoir pu fermer l'œil de la nuit en raison de la douleur ressentie à son épaule.

Il espère toutefois que les choses vont se replacer rapidement.

Récentes performances

La blessure de Michael Gilday survient à un bien mauvais moment puisqu'il venait tout juste de se qualifier dans une compétition individuelle sur la scène internationale pour la première fois.

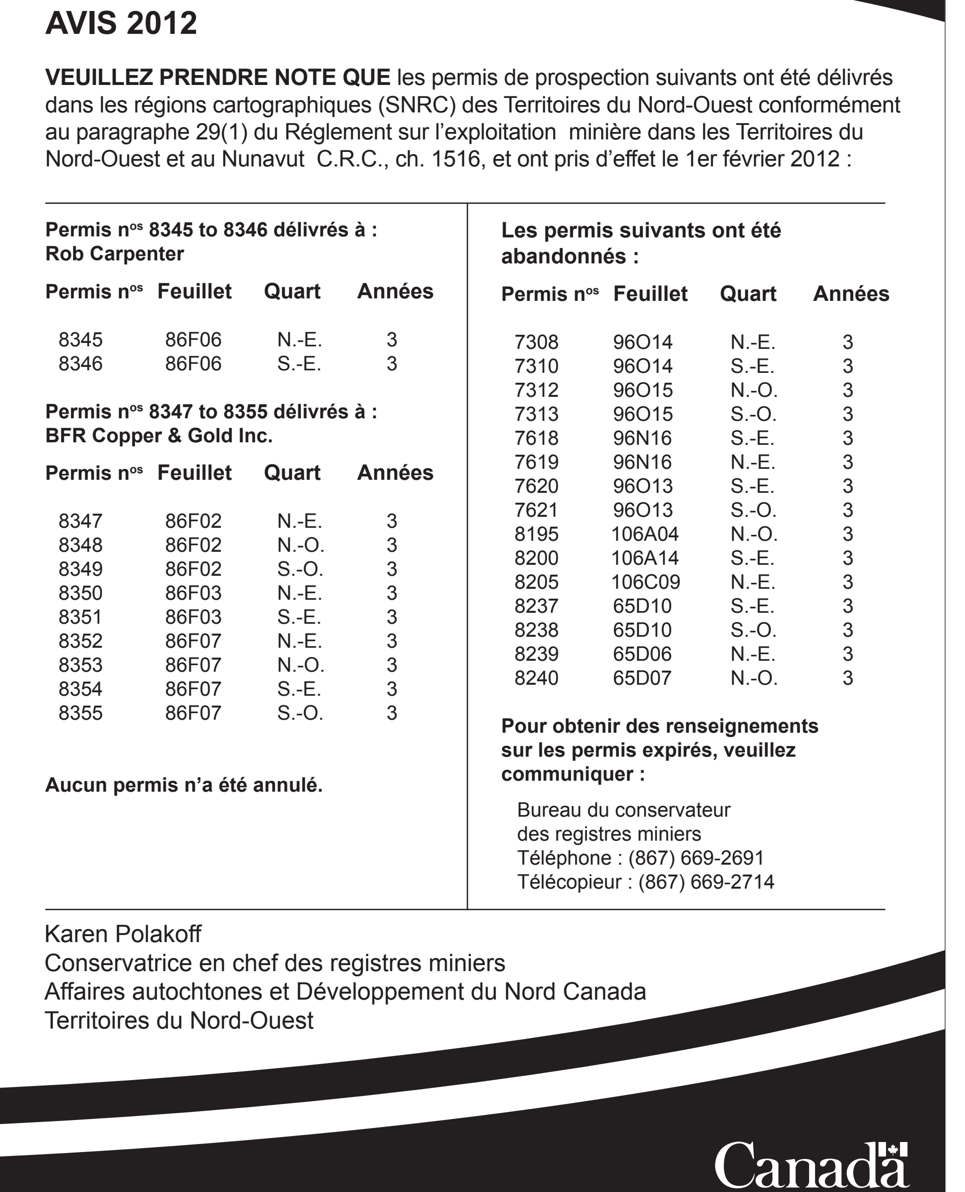
Récemment, il a terminé quatrième au 1000 mètres lors d'une compétition en Chine. Au relais, il avait aussi aidé son équipe à remporter l'argent.

Un peu auparavant, il avait laissé sa marque lors d'un triplé canadien à Saguenay, au Québec, alors qu'il avait remporté l'argent, tout juste devancé par Charles Hamelin.

C'était tout de même un grand avancement depuis les qualifications canadiennes pour les Jeux olympiques de Vancouver en 2010, où le patineur de Yellowknife avait terminé au sixième rang, le privant ainsi de prendre part à la compétition. « Je suis très heureux, j'ai décidé cette année de déménager à Montréal pour continuer mon entraînement, avait-il affirmé. J'espère continuer ma progression et essayer d'être au maximum pour les essais olympiques pour que je puisse me rendre aux Olympiques en 2014. »

C'est justement à Montréal qu'il retournera bientôt pour sa réadaptation avec le personnel du centre d'entrainement.

Michael Gilday espère être complètement guéri et prêt à commencer la saison prochaine.







Chronique TNO Santé

Votre santé d'abord…en français encore mieux!

Troubles alimentaires : la sensibilisation est la clé du problème.

La semaine du 5 au 11 févier est la Semaine nationale de sensibilisation aux troubles alimentaires au Canada. Les troubles alimentaires sont des désordres complexes, principalement caractérisés par des habitudes alimentaires anormales, une crainte intense de prendre du poids et une grande préoccupation par rapport à l'image corporelle. Non traités, les troubles alimentaires peuvent avoir de sérieuses conséquences physiques, psychologiques et sociales pouvant même conduire au décès. Ces troubles sont causés par des facteurs biologiques, psychologiques et sociaux.

Qui en sont les victimes?

Les principales victimes des troubles alimentaires sont les jeunes femmes. Ces troubles peuvent apparaître dès l'adolescence, chez des jeunes filles sensibles et dépressives qui subissent le « culte de la minceur ». Au Canada, 3 % des filles de 15 à 25 ans souffriraient de troubles alimentaires. Toutefois, les hommes y sont de plus en plus vulnérables, et le nombre de ceux qui en souffrent est en croissance.

Parmi les symptômes communs aux deux sexes, citons l'insatisfaction de l'image corporelle, l'exercice physique excessif, l'élimination de certains aliments, une obsession par rapport à la nourriture, et l'utilisation de produits de synthèse et de médicaments.

L'ANOREXIE NERVEUSE est associée à une peur intense de prendre du poids, une distorsion de l'image corporelle et à des irrégularités menstruelles. Ceci se traduit par des régimes sévères, des jeûnes, des vomissements provoqués, d'utilisation de laxatifs ou l'exercice physique excessif qui entraine une brusque perte de poids importante.

LA BOULIMIE se caractérise par des épisodes de compulsion alimentaire (ingestion d'une grande quantité de nourriture) suivis de comportements compensatoires à la suite d'un sentiment de culpabilité (vomissement provoqué, l'abus de diurétiques et de laxatifs, l'exercice physique excessif, jeûne). Les crises s'effectuent généralement en secret et sont accompagnées d'un sentiment de perte de contrôle. Bien que la plupart des personnes boulimiques aient un poids près de la normale, elles sont excessivement préoccupées par leur corps, craignent de prendre du poids et sont insatisfaites de leur image corporelle.

L'HYPERPHAGIE est assimilable à la boulimie par la phase de suralimentation. Cependant, on ne retrouve pas dans l'hyperphagie la notion de contrôle du poids. L'obsession de la nourriture, les régimes amaigrissants et la dépression sont associés à ce syndrome. 40 % des hyperphagiques sont des hommes. Ce trouble débute généralement vers 23 ans et on recense de nombreux cas d'obésité chez les personnes hyperphagiques.

LES TROUBLES ALIMENTAIRES CHEZ LES HOMMES. Les chercheurs et cliniciens ont récemment identifié la « dysmorphie musculaire » ou « Complexe d'Adonis », qu'ils considèrent comme étant une variante des troubles alimentaires (généralement chez les culturistes). Ceux qui en souffrent ne se trouvent jamais assez costauds, multipliant les séances de musculation et les diètes afin d'augmenter leur masse musculaire et perdre du gras. Les hommes atteints d'un trouble alimentaire abusent souvent de stéroïdes, de brûleurs de graisse et de suppléments de protéines.

Comment lutter?

L'information est primordiale, ces troubles étant encore très peu médiatisés. Il s'agit en effet de maladies mentales à part entière. Les troubles alimentaires sont des maladies qui peuvent être prévenues à deux niveaux :

- Prévenir un problème avant qu'il n'apparaisse, en développant des habitudes nutritionnelles plus équilibrées (exemple : réglementation de restauration scolaire) et en luttant contre l'apologie de l'extrême minceur. L'objectif étant de les faire reconnaître et de les diagnostiquer.
- Freiner le développement d'une maladie, en intervenant le plus tôt possible auprès d'une population à risque. Cela se fait avec le patient et sa famille ainsi que le médecin référent et l'ensemble des éducateurs.

Références

- Troubles alimentaires au Canada (en ligne) : www.passeportSante.net
- Les troubles alimentaires (en ligne) : www.anebquebec.com

Baie de Yellowknife

Un projet d'envergure

Les idées fusent depuis deux ans au sujet de l'amélioration de la baie de Yellowknife et avec la participation de plusieurs, le projet s'assemble.

Charles-Antoine Bélair

Le projet visant à rendre la baie de Yellowknife plus accueillante et pratique a laissé la chance aux citoyens de s'exprimer jusqu'au 9 février 2012.

Les gens pouvaient consulter puis commenter les documents qui recueillent les suggestions dans le but de concrétiser le Yellowknife Harbour Plan, qui mijote depuis environ deux ans.

Le 28 octobre 2010, le conseil municipal de Yellowknife réunissait à la table les députés de l'Assemblée législative avec l'équipe de recherche, décrivant l'étude qu'elle voulait conduire.

Depuis cette date, trois autres rencontres ont eu lieu dans le cadre de la phase un du projet. Un mois plus tard, le 30 novembre 2010, les acteurs du projet discutaient des enjeux et des défis majeurs concernant la baie de Yellowknife, ainsi que des directions à prendre pour respecter tant la nature que la culture et le voisinage environnant.

Presque aussitôt après, le 2 décembre 2010, la troisième réunion visait à revoir la participation des acteurs majoritaires. Enfin, le 28 janvier 2011, le conseil municipal de Yellowknife a revu une dernière fois les directions à prendre dans le cadre du projet.

Ces rencontres ont ainsi permis à l'élaboration d'un document disponible sur le site Web de la ville, détaillant toutes les suggestions du projet.

Développement

En ce qui a trait au développement autour de la baie de Yellowknife, plusieurs points ont été abordés.

D'abord et avant tout, il a été déterminé que les gens de Back Bay allaient s'opposer à tout développement chez eux puisqu'ils aimeraient garder l'aspect naturel de l'endroit. Les résidents de ce coin n'ont pas d'inquiétudes à avoir puisque la municipalité a écarté l'idée de développement autour de Back Bay.

De l'avis de certains, il y a aussi trop de règlements et de taxes dans le vieux Yellowknife et il y a un désir de rendre les choses plus simples. La recommandation serait de laisser la vieille ville évoluer de façon à ce qu'il y ait une expression du caractère de l'endroit, pour que les visiteurs aient une raison de s'y rendre.

C'est un peu le même constat que l'on retrouve pour le Woodyard et il est suggéré que les nouveaux résidents fassent partie de la solution. On aimerait tout de même que l'endroit ressemble, avec le temps, à Ward's Island, à Toronto, une île touristique récréative où se trouve un parc, un lieu idéal pour les pique-niques.

Il y a certainement un besoin d'améliorer l'espace du Pilot's Monument, qui est, selon le rapport, un endroit négligé où l'on retrouve beaucoup de touristes, mais aucun attrait touristique pour eux.

« On aimerait avoir des endroits pour les touristes, mais ça doit se faire avec l'idée de représenter ce qu'est Yellowknife », croit le conseiller municipal de Yellowknife, Paul Falvo.

Nature et parcs

Le problème d'accès est quelque chose qui semble très fréquent dans tout ce qui a trait aux endroits qui pourraient être exploités.

Il serait entre autres souhaité de créer un chemin autour du lac Niven, et possiblement, de construire un parc sur le terrain vacant.

« Il va falloir voir comment ça se passe parce que c'est difficile d'accéder à l'eau ici, affirme Paul Falvo. On ne peut pas s'y rendre facilement. Quand je suis arrivé à Yellowknife, j'avais de la misère à trouver le lac à partir du centre-ville. »

La problématique, selon le conseiller, c'est qu'il est difficile de convaincre les gens que d'avoir un chemin est une bonne idée.

Il y a aussi une suggestion de relier Ndilo avec Back Bay durant l'hiver par une route de glace, ce qui pourrait offrir une alternative aux automobilistes qui circulent dans le vieux Yellowknife durant l'hiver.

Le rapport indique qu'il se doit d'y avoir un accès à l'île Jolliffe, mais qu'il faut aussi régler certains cas de salubrité, comme les déchets, la contamination, les feux et les excréments de chiens. L'île Jolliffe est un bel habitat pour plusieurs espèces d'oiseaux.

Tout cela devrait se faire en gardant un certain équilibre entre la protection de l'environnement et son utilité publique.

Réglementation

En plus de ces intérêts urbains et touristiques, le conseil municipal est d'accord qu'il doit y avoir une meilleure réglementation de certains endroits.

Les routes de glace en particulier sont plutôt dangereuses puisqu'il n'y a pas de réglementation, surtout pour les motoneigistes qui les empruntent.

« Il y a beaucoup de choses qui se passent et qui ne sont pas réglementées, affirme Paul Falvo. Il y a des gens qui roulent très vite, même en bateau durant l'été, sans penser à la sécurité des kayakistes et même des nageurs. J'aimerais une réglementation de la vitesse. »

Ce sont toutes ces choses qui se doivent d'être vues, revues et commentées par les citoyens afin que le projet soit une réussite.

Le conseiller municipal a affirmé avoir lu le document et avoir déposé ses commentaires. Il y a certains points sur lesquels il n'est pas entièrement d'accord, comme le quai communautaire.

« L'idée de remplacer des emplacements du quotidien comme le quai communautaire pour mettre des boutiques, comme dans le plan, est quelque chose que je ne veux pas. »

Toutefois, à son avis, il faut accepter le document et examiner les recommandations de tous.

Et puis, il faut aussi embarquer les Premières Nations et avoir leur avis et leurs inquiétudes face à ce plan.

Les commentaires recueillis auprès des citoyens permettront certainement de faire un pas en avant vers l'amélioration de la baie de Yellowknife.



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment

Apprenti charpentier

Ministère des Travaux publics et des Services — **Hay River, TNO**
Région du Slave Sud

Poste à durée déterminée de quatre ans

Le traitement initial est de 19,16 $ l'heure (soit environ 39 853 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 351 $.

Nº du concours : 9183 **Date limite :** 27 février 2012

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Centre des services à la clientèle de Hay River, Ministère des Ressources humaines, 62, rue Woodland, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1. Fax : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.



Infirmier en santé communautaire (Fort McPherson)

Fort McPherson, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 45,16 $ l'heure (soit environ 88 062 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 16 601 $.

Nº du concours : 9179
Date limite : 17 février 2012

Physiothérapeute régional

Inuvik, TNO

Poste à durée déterminée jusqu'en mars 2013

Le traitement initial est de 41,24 $ l'heure (soit environ 80 418 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 13 789 $.

Nº du concours : 9188
Date limite : 24 février 2012

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

Petites annonces

Offre d'emploi

Le Cercle Molière (CM), compagnie de théâtre professionnelle située à Winnipeg, a comme mission « De promouvoir l'art dramatique d'expression française au Manitoba ». À cette fin, le CM propose une saison de quatre spectacles avec abonnement et des lectures éclatées et, à travers le Théâtre du Grand Cercle, une programmation jeunesse.
Le CM est à la recherche d'une personne qui assumera la Direction artistique et générale de la compagnie. Pour voir les détails de l'offre d'emploi, visitez notre site web :
http://cerclemoliere.com/ateliers-formation et cliquez sur « Offre d'emploi ».

À vendre

L'autobiographie de Roland Lauzon M.D., Miel et Vitrio, est maintenant disponible pour 20$ + frais d'expédition. Le livre contient des commentaires sur les incidents et personnes ayant influencé sa vie. Appelez au 705-533-3808.

Astrologie/horoscope

CONNEXION MEDIUM- VOYANCE- On a tous BESOIN d'un VOYANT! 5 MINUTES GRATUITES CODE PROMO 94843, téléphonez-nous au 1-866-9MEDIUM. www.connexionmedium.ca 1-900-788-3486, #3486 Bell/Fido/Rogers, 24h/24 7j/7



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment

Commis de campement et préposé à l'entretien des routes

Ministère des Transports — **Enterprise, TNO**
Division de la voirie

Poste à durée indéterminée

Il s'agit d'un poste non traditionnel.

Le traitement initial est de 27,66 $ l'heure (soit environ 57 533 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 385 $.

Nº du concours : 9181 **Date limite :** 20 février 2012

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Hay River, 62, rue Woodland, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1.Fax : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Technicien de l'évaluation itinérant

Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Yellowknife, TNO**
Division de l'administration des terres

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 29,74 $ l'heure (soit environ 57 993 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 9203 **Date limite :** 17 février 2012

Surintendant adjoint régional Slave Nord

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement — **Yellowknife, TNO**
Slave Nord

Poste à durée déterminée de deux ans

Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.

Le traitement varie entre 47,26 $ et 56,42 $ l'heure (soit environ entre 92 157 $ et 110 019 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 9204 **Date limite :** 17 février 2012

Directeur des affaires ministérielles

Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Yellowknife, TNO**
Administration centrale

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 55,53 $ l'heure (soit environ 108 284 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 9205 **Date limite :** 17 février 2012

Gestionnaire des systèmes d'information

Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest — **Yellowknife, TNO**
Finances et services d'infrastructures

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 49,42 $ l'heure (soit environ 96 369 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 9195 **Date limite :** 17 février 2012

Commis d'unité de relève au service des urgences

Administration de santé territoriale Stanton — **Yellowknife, TNO**
Service des urgences

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 28,71 $ l'heure (soit environ 55 985 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 9202 **Date limite :** 17 février 2012

Agent technique en architecture

Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest — **Yellowknife, TNO**
Services d'infrastructures

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 41,24 $ l'heure (soit environ 80 418 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 9189 **Date limite :** 17 février 2012

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Directrice de district de la région du Sahtu

Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest — **Norman Wells, TNO**
District du Sahtu

Poste à durée indéterminée

Il s'agit d'un poste non traditionnel réservé aux femmes.

Le traitement initial est de 104 481 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 14 817 $.

Nº du concours : 9198 **Date limite :** 24 février 2012

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Centre des services des ressources humaines du Sahtu, Édifice Edward G. Hodgson, 2e étage, C. P. 360, Norman Wells NT X0E 0V0, Fax : 867-587-2173; courriel : jobssahtu@gov.nt.ca.

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.• Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.



Le salut aux sensei (maîtres) avant le début des combats. (Photo : Virginie Bouchard)

Judo

Un camp d'entraînement

L'école Boréale a accueilli, du 3 au 5 février dernier, des judokas des quatre coins des Territoires du Nord-Ouest. Un camp d'entraînement, organisé par l'entraîneur Mario Desforges, qui a reçu un invité bien spécial.

Virginie Bouchard

Une vingtaine de jeunes judokas ont participé au camp d'entraînement C3 qui avait lieu à Hay River. Ils ont pu parfaire leurs connaissances et leurs techniques ainsi que rencontrer le deuxième meilleur athlète du Japon, Akinori Hongo. Jeunes et moins jeunes ont été impressionnés par les habiletés de l'invité.

« J'ai eu un super bon contact avec lui. Cela ne paraissait pas du tout qu'il est champion. Il est vraiment humble et très généreux », souligne Stéphane Sevigny, enseignant d'éducation physique à l'école J. H. Sissons de Yellowknife. Ce dernier a pu recevoir les conseils d'Akinori Hongo pour l'obtention de la ceinture noire. « Il avait un vrai rôle de *sensei* (maître), celui de faire avancer les participants », se permet d'ajouter l'enseignant et judoka.

Pour le principal intéressé, l'événement était une occasion privilégiée. « Ici, je trouve qu'il y a beaucoup de talent, mais il n'y a pas assez de bons partenaires d'entraînement. Donc, je peux les aider, leur montrer comment ils peuvent s'améliorer », affirme M. Hongo. Mason Bruneau a notamment pu se frotter au champion pour travailler ses techniques de combat. Plusieurs exercices variés ont marqué le camp d'entraînement de la fin de semaine. Clés au sol, relais avec obstacles et combats ont fait le bonheur des jeunes judokas qui avaient de l'énergie à revendre.

Transmettre sa passion

Akinori Hongo a l'habitude des entraînements. Actuellement étudiant à Montréal, il aide l'équipe canadienne de judo dans sa préparation pour les Jeux olympiques de 2012, à Londres. « Pour être un bon athlète, bien entendu, il faut travailler fort. Il faut aussi avoir de bons entraîneurs et un bon environnement », précise-t-il. Lors des compétitions, c'est tout l'aspect du mental qui compte, selon lui.

À l'école J. H. Sissons, on a lancé un programme de judo après les heures de classe, l'ASAP, activités sportives au parascolaire. « On a pris une entente avec Mario Desforges pour qu'il vienne enseigner chaque mardi. On peut remarquer que le comportement des élèves change quand ils commencent à faire du judo. Ils ont plus de discipline personnelle », explique Stéphane Sevigny.

En effet, il a pu remarquer cette saine attitude lors du camp d'entraînement à Hay River : « Ce qui me fait plaisir c'est le sens de la camaraderie entre les athlètes, de voir les jeunes de Sissons jouer en français avec ceux d'Allain St-Cyr ».

Pour rallier encore plus de jeunes aux arts martiaux, l'enseignant et l'entraîneur Mario Desforges en sont à l'élaboration d'un tournoi de judo-dodgeball, où tous les élèves des écoles de Yellowknife seraient conviés. « On veut stimuler la participation des jeunes et on espère que les gens vont s'inscrire davantage au judo », soutient M. Sevigny. L'enseignant multiplie les démarches pour introduire ce sport dans les écoles et lui faire de plus en plus de place.



Akinori Hongo et Mason Bruneau : le maître et l'élève. (Photo : Virginie Bouchard)

Cinéma

Atteindre les étoiles

Une résidente de Hay River s'envolera dans quelques semaines pour la Californie, afin de prendre part aux Academy Awards.

Virginie Bouchard

Linnea Storvold, enseignante à l'école primaire Harry Camsell, prendra l'avion, le 21 février prochain, vers Hollywood. Elle réalisera le rêve de plusieurs : elle prendra part aux festivités entourant la 84e cérémonie des Oscars. Mme Storvold ne foulera malheureusement pas le tapis rouge, mais elle pourra certainement croiser quelques vedettes. Elle accompagnera sa belle-sœur, Shawna Erback, artiste-peintre, au salon des cadeaux. « Elle m'a envoyé un texto disant APPELLE-MOI TOUT DE SUITE. Quand je lui ai téléphoné, elle m'a demandé si j'étais disponible pour aller aux Oscars », raconte Linnea Storvold, qui peine toujours à y croire.

Shawna Erback travaille pour l'entreprise d'animation Dreamworks en tant qu'artiste conceptrice. Elle a notamment travaillé sur le graphisme du film *Dragons* (*How to train your dragon*). La peintre distribuera ses œuvres aux acteurs, au salon des cadeaux, accompagnée de sa mère et ses deux belles-sœurs.



Shawna Erback et Linnea Storvold en compagnie du chanteur country Johnny Reid. (Courtoisie de L.S.)

« Au départ, nous nous imaginions un gros événement, certes, mais maintenant, nous sommes tellement excitées, avoue Linnea Storvold. L'enseignante aura la chance de côtoyer plusieurs de ses vedettes favorites. J'espère rencontrer George Clooney et Meryl Streep aussi. Secrètement, j'espère voir Lady Gaga », avoue-t-elle, des étoiles dans les yeux.

Les règles

Bien que les deux femmes aillent vivre la vie de stars pour un moment – chambres d'hôtel sur Rodeo Drive et grands restaurants – nul ne fait ce qu'il veut aux Oscars. Des règles de sécurité s'appliquent à Hollywood. Linnea Storvold a toutefois l'habitude de ce genre d'événements puisqu'elle a assisté aux Canadian Country Music Awards en septembre dernier.

« Nous avions le droit de prendre des photos, mais pas de demander d'autographes. Je suis curieuse de savoir si les règlements seront différents aux Oscars. J'ai aussi hâte de découvrir l'attitude des acteurs, s'ils sont plutôt sympathiques ou non », ajoute-t-elle.

Néanmoins, la courte aventure – l'enseignante revient le 25 février – est une grande occasion pour Shawna Erback de se faire connaître et de mettre en lumière ses œuvres. L'expérience va certainement leur permettre d'en apprendre beaucoup sur le fonctionnement de ce type d'événements.

De plus, Mme Storvold aura des souvenirs incroyables à raconter à ses élèves. « Certains m'ont demandé des autographes des acteurs de Twilight », dit-elle en riant.

Alors que le décompte est déjà amorcé pour le prestigieux départ, les préparatifs vont bon train : « nous regardons les films en nomination et nous révisons le nom des acteurs et actrices », conclut l'enseignante.

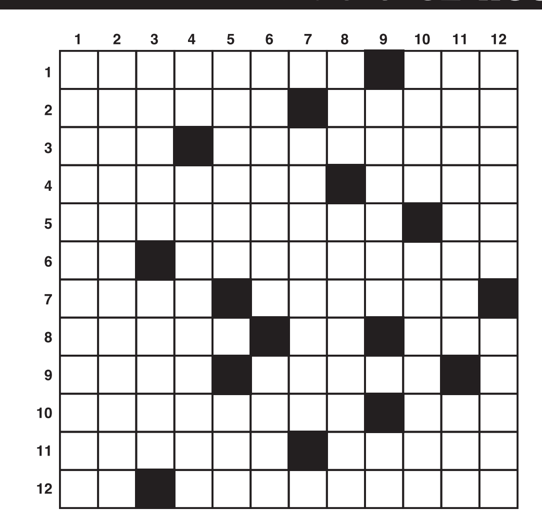


Linnea Storvold pose ici avec le chanteur Paul Brandt. (Courtoisie de L.S.)

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME No 181



HORIZONTALEMENT

1- Enlève quelqu'un pour obtenir une rançon. – Terre.
2- Superordre d'amphibiens dépourvus de queue à l'âge adulte. – Qui a la forme d'un œuf.
3- Terme au tennis. – Portion du domaine royal dévolue aux frères (pl.).
4- Édicules de pierre. – Possède un métier.
5- Répétés plusieurs fois. – Se suivent en sens inverse.
6- Docteur. – Pièces de théâtre bouffonnes.
7- Graisse servant à oindre. – Skieur autrichien.
8- Étonner vivement. – Inès Berthiaume. – Rait.
9- Argot espagnol. – Rogne.
10- Reconnaissantes. – Prénom féminin.
11- Dans les Côtes-d'Armor. – Famille anglaise qui donna cinq souverains à l'Angleterre.
12- Doublée. – Évaluèrent le volume d'une quantité de bois.

VERTICALEMENT

1- Suite rapide de sensations vives et variées.
2- Qui ne peut être démêlé.
3- Pourvue. – Manchon cylindrique mobile entourant l'axe de la poignée.
4- Lettre de l'alphabet grec. – Petites boîtes pour mettre des bonbons.
5- Massif volcanique de la Turquie. – Est couché.
6- Argent. – Met à court d'argent.
7- Relatif aux asiles.
8- Agent secret de Louis XV. – Piraterie.
9- Qui est en situation de dépendance par rapport à un autre. – Patrie d'Abraham.
10- Épopée familiale quasi légendaire. – Ver marin.
11- Dont on extrait de l'huile. – Titre de courtoisie.
12- Chargés en remplissant. – Barre servant à fermer une porte.

RÉPONSE DU No 181



Horoscope

SEMAINE DU 12 AU 19 FÉVRIER 2012



Bélier

BÉLIER
Vous avez besoin de vous distraire. Vous voulez voyager. Vous désirez être très près de la personne que vous aimez. Vous voulez être heureux.



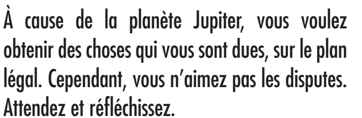
Taureau

TAUREAU
Cette semaine, vous êtes très vulnérable. Ne vous laissez pas manipuler. Faites attention de bien gérer vos finances personnelles.



Gémeaux

GÉMEAUX
À cause de la planète Jupiter, vous voulez obtenir des choses qui vous sont dues, sur le plan légal. Cependant, vous n'aimez pas les disputes. Attendez et réfléchissez.





Cancer

CANCER
Vous êtes dans une période où vous êtes capable de mettre de l'ordre dans votre vie. Cela est une très bonne chose. Grâce à la planète Saturne, vous laissez tomber ce qui est superflu; vous vous concentrez sur ce qui est important pour vous.



Lion

LION
Cette semaine, vous avez beaucoup de chance. Vous avez des expériences rares à vivre. Les gens avec qui vous travaillez vous apprécient vraiment.



Vierge

VIERGE
Le Nœud Sud (nœud descendant de la Lune) vous rend désireux de mieux comprendre tout ce que vous vivez. Cela vous apportera de grandes satisfactions.





Balance

BALANCE
Vous avez la possibilité de mieux organiser votre vie. À cause de la Lune, vous pensez à changer des choses dans votre environnement.



Scorpion

SCORPION
Vous abattez une lourde charge de travail. Vous pensez à des choses nouvelles, vous élaborez de nouveaux projets. Cela est vraiment merveilleux.



Sagittaire

SAGITTAIRE
Voici une semaine qui vous apporte beaucoup d'amour. Vous voulez vous rapprocher de votre famille. Cela est quelque chose de primordial dans votre existence.



Capricorne

CAPRICORNE
À cause de la planète Mercure, vous pensez à plusieurs choses en même temps. Sur le plan professionnel, vous avez besoin de vous ressourcer. Il est possible que vous pensiez à de nouveaux défis.



Verseau

VERSEAU
Vous vous retrouverez dans une situation très exigeante. Vous avez besoin d'exprimer ce que vous voulez accomplir. Ne soyez pas dur envers vous-même, ni envers les autres.





Poissons

POISSONS
Cette semaine, vous apprendrez plusieurs choses sur vous-même. Votre vie professionnelle prend un sens nouveau. Vous aimez beaucoup vous faire confiance.